



Site Natura 2000
« Val d'Allier et Limagne brivadoise »
FR 8301072



Rapports d'activité. Année 2016



SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
43 300 Langeac

Référent du site Natura 2000 : Barbara SERRURIER
Tél : 04-71-77-28-30
Fax : 04-71-77-19-14
E-mail : b.serrurier@haut-allier.com

Préambule

Le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise » a été désigné au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992. Son Document d'objectifs a été élaboré en 2007 et 2008 par le cabinet d'études Mosaïque Environnement, et validé en Comité de pilotage le 27 novembre 2008. Le site abrite 272 hectares d'habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 132 ha sont d'intérêt prioritaire (Forêts alluviales à bois tendre). 14 espèces animales d'intérêt communautaire sont présentes de façon certaine, et trois autres le sont potentiellement.

Le 22 janvier 2016, Mr Maurice PAGES, conseiller municipal à Paulhac, a été élu Président du Comité de pilotage du site et le SMAT du Haut-Allier reconduit comme structure porteuse et animatrice.

Le SMAT du Haut-Allier assure donc l'animation de ce site depuis 2008. Ses missions se répartissent selon les catégories suivantes :

- Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
- Suivi des évaluations d'incidences et veille écologique
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Veille à la cohérence des politiques publiques
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

En 2016, les actions ont été menées jusqu'en janvier par Mr David OLAGNOL puis à partir de la mi-février par Mme Barbara SERRURIER.

Le présent rapport d'activités couvre l'animation du site du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Les actions engagées se réfèrent à la convention attributive n°2015-03 correspondant à la mise en œuvre de l'animation pour le second semestre 2015 et l'année 2016. Le présent rapport ne présentera que les actions menées en 2016, celles menées lors du second trimestre 2015 ont été présentées dans le rapport d'activité de l'année 2015.

En 2016, 48 jours d'animateurs ont été consacrés à l'animation du site « Val d'Allier et Limagne brivadoise ».

I. Animation du site

1. Gestion des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire

a) Contrats Natura 2000 agricoles

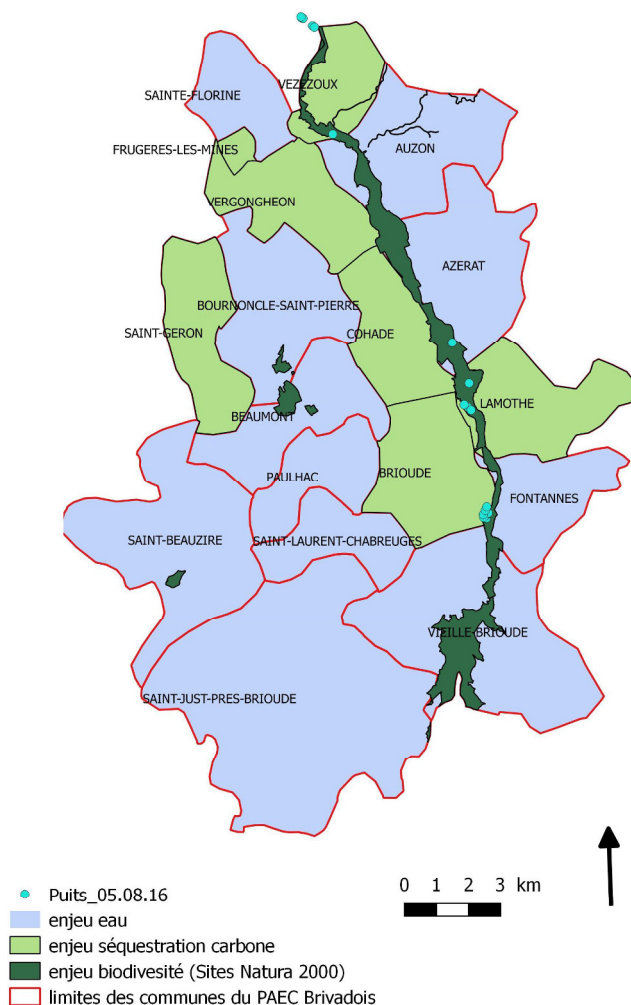
PAEC Brivadois

Depuis 2014, année d'entrée en vigueur de la nouvelle programmation de la PAC, les contrats agricoles dans le cadre de Natura 2000 ne sont ouverts que si un Projet agro-environnemental et climatique est mis en place à l'échelle d'un territoire cohérent sur le plan des enjeux, des caractéristiques agricoles et de la gouvernance. En 2014, le SMAT du Haut-Allier avait répondu à l'appel à candidature pour un PAEC sur le Brivadois en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Haute-Loire et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. La pré-candidature n'avait pas été retenue au motif que la mise en évidence des synergies et articulations entre les partenaires du territoire (qualité de la gouvernance, niveau de construction du partenariat) et la prise en compte de l'ensemble des enjeux du territoire n'étaient pas conformes aux attendus.

En 2016, un nouvel appel à candidature a été lancé par la Région Auvergne. L'année 2017 étant annoncée comme la dernière pour contractualiser, les 3 structures précédemment citées ont souhaité retravailler le projet en s'attachant à faire ressortir les enjeux. 3 ont été identifiés : biodiversité (sites Natura 2000 dont « Val d'Allier et Limagne brivadoise »), eau et séquestration de carbone.

Ce travail a permis de définir un territoire (cf carte) et d'identifier les mesures adaptées aux exploitations agricoles présentes.

Zonages des enjeux eau et biodiversité sur le PAEC Brivadois



Les mesures agro-environnementales envisagées étaient les suivantes :

milieux	Engagements unitaires	Objectifs	Rémunération prévisionnelle (€/ha/an)	Zone enjeu visée	Cumulable avec le bio
pré-salé	HE04 HE13	maintien d'un milieu très spécifique et rare avec gestion pâturage	176,58	biodiversité	oui
		préservation milieux humides			
pelouses sèches IC	HE07	maintien de diversité floristique	66,01	biodiversité	oui
	HE03 HE04	maintien d'un milieu spécifique avec gestion pâturage	89,05	biodiversité	non
prairies de fauche	HE07	maintien diversité floristique	66,01	biodiversité	oui
prairies fauchées ou pâturées	HE03	maintien d'un milieu spécifique	65,17	séquestration carbone	non
				eau	
	HE03 HE04	maintien d'un milieu spécifique avec gestion pâturage	121,75	séquestration carbone	non
				eau	
prairies fauchées ou pâturées en bord de rivière Allier	HE03 MILIEU 02	maintien d'un milieu spécifique	102,99	séquestration carbone	non
		remise en état des surfaces prairiales après inondation dans zone d'expansion des crues			
terres arables et parcelles déjà en MAET (hors 5% BCAE et programme nitrate)	COUVER 06	création et maintien d'un couvert herbacé pérenne	293,92	séquestration carbone	oui
	COUVER 07	création et maintien d'un couvert herbacé pérenne favorable à la faune et la flore	177,9	séquestration carbone	oui

250 agriculteurs ayant des parcelles sur ce territoire pressenti ont été invités à une réunion de présentation du projet le 4 octobre 2016 afin d'étudier la pertinence de la présentation d'une candidature à PAEC sur le Brivadois. Seuls 8 agriculteurs ont répondu présents et ont fait part, durant les échanges, de leur absence de volonté de s'engager dans des mesures qu'ils perçoivent comme contraignantes et/ou demandant des changements de pratiques qui ne sont pas rémunérés à la hauteur de l'effort demandé. **Il a donc été conclu que le PAEC Brivadois ne candidaterait pas à l'appel à projet.**

On constate que les outils basés sur le volontariat ne sont pas adaptés à ce territoire qui s'est orienté vers une certaine intensification des pratiques tout en ne répondant pas aux critères des mesures proposées sur des zones plus intensives. En termes d'appropriation des outils contractuels, le bilan est donc assez négatif. Il conviendra de suivre si, sur le plan environnemental, cette absence d'investissement dans ce type de mesures a des conséquences. Il est à noter que d'autres outils existent en faveur de pratiques plus respectueuses de l'environnement (accompagnement à la conversion à l'agriculture biologique, mise en place de cultures permettant d'enrichir les sols et/ou d'éviter les sols nus... et la réglementation).

b) Mise en œuvre d'actions non contractuelles

Suivi des actions de gestion sur les stations de Renouée du Japon au « Pont de bois » à Brioude

En 2015, le SICALA avait réalisé une intervention sur 2 stations de Renouée du Japon au site « Pont de bois » sur la commune de Brioude. L'animatrice s'est rendu sur le terrain et a constaté que les renouées avaient repoussé. Elle en a informé le SICALA qui a profité d'une action sur place pour réaliser l'arrachage des rejets le 9 mai 2016.



Rejets de Renouée du Japon au « Pont de bois » (Brioude)

Détail des opérations en 2016	Nombre de jours
1. Mise en œuvre de la contractualisation (contrats, chartes, MAEc ; assistance technique aux signataires)	
1.3 Accompagnement du PAEc	14,5 j
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux/interventions éventuels hors contrats)	
2.5 Travaux / Expérimentations éventuels hors contrat :	0,5 j
TOTAL	15 j

2. Evaluations d'incidences

Les évaluations d'incidences font partie de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur un aspect plus réglementaire. Elles consistent à évaluer l'impact de travaux, d'aménagements, de manifestations ou de programmes sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire d'un site, afin de les éviter, de les minimiser ou de les compenser (mesures « compensatoires »).

Durant l'année 2016, la structure animatrice a suivi les dossiers d'évaluation d'incidence suivants :

Date / Période de sollicitation	Intitulé	Type de projet / description	Communes ou territoire concerné	Contact	Enjeux/Préconisation/ Commentaires
Mars 2016	Raid nature des Gorges de l'Allier	Epreuve sportive comprenant un parcours canoë-kayak, un parcours VTT et un parcours de course à pieds.	Vieille-Brioude + communes en amont du site	Office de commerce et d'artisanat de Brioude	Sur le site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise », les parcours empruntent des voies existantes et passent au centre du village de Vieille-Brioude. En amont, pour le parcours canoë, préconisation de l'utilisation des points d'embarquement existants. Concerne d'autres sites Natura 2000 en amont.
juin 2016	Coupe des grands arbres à grands houppiers sur l'île de Vieille-Brioude en aval du pont	Curage partiel de l'entrée du bras mort pour reconnexion au lit mineur	Vieille-Brioude	Etienne FAUTRAD, SICALA	Visite de terrain avec le SICALA et le prestataire forestier chargé de tirer les grumes. Présence de forêt alluviale (saules, peupliers). Envoi de préconisations.
Juin-août 2016	Entretien du Domaine public fluvial sur la rivière Allier	Travaux en rivière	Fontannes, Lamothe, Azerat, Auzon	Jean-Marc CUOQ - DDT 43	Visite de terrain avant les travaux en présence DDT 43, ONEMA et ONCFS avec préconisations orales reprenant des préconisations formulées 2 ans auparavant lors de la réalisation de travaux équivalents

Détail des opérations en 2016	Nombre de jours
3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique	
<u>3.1 Information, porter à connaissance / Maj fiche de synthèse du site / Conseils porteurs de projet</u>	3 j
<u>3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations</u>	1 j
TOTAL	4 j

3. Suivis scientifiques et techniques

L'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire initial du Docob datant de 2006, il est apparu pertinent de lancer un suivi complet du site Natura 2000 en 2016, sachant qu'un suivi partiel (concernant notamment les habitats agropastoraux et une zone témoin) avait été réalisé en 2011.

Ce suivi était d'autant plus pertinent que les caractéristiques et le contexte de ce site Natura 2000 induisent une évolution relativement rapide des habitats naturels (dynamique fluviale, évolution des pratiques agricoles, etc...).

L'étude a été réalisée entre juin et septembre 2016. 74 habitats ont été cartographiés illustrant une bonne diversité du site Natura 2000. Toutefois certains habitats inventoriés en 2006 n'ont pas été retrouvés en 2016 car ce sont des milieux liés aux phénomènes de crues ou comblement.

Les principaux habitats d'intérêt communautaire inventoriés sur le site sont :

Dénomination de l'habitat	Code Natura 2000	Surface sur le site	Part du site
Forêts alluviales (habitat prioritaire)	91E0	142 ha	37,5%
Forêts alluviales à bois dur	91F0	92,7 ha	24,5%
Prairies de fauche mésophiles	6510	80 ha	21%

L'étude avait pour objet d'évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. Il s'avère que :

- ✓ 31,5% des habitats sont dans un bon état de conservation
- ✓ **48,1% dans un état de conservation moyen**
- ✓ 20,4% présentent un mauvais état de conservation.

Le tableau suivant récapitule les 4 habitats présentant le plus de dégradation et les raisons pouvant expliquer l'évolution.

Dénomination de l'habitat	Code Natura 2000	Part de surface dégradée	Facteur de dégradation
Pelouses sèches et ourlets associés	6210	50% de surface dégradée	Fermeture
Prairie de fauche	6510	Plus de 40% surface dégradée	Intensification
Groupements aquatiques	3150	Près de 20 % surface dégradée	EVEE ¹ (Elodée de Nutall)
Forêt à bois dur	91F0	Près de 20 % surface dégradée	EVEE (Robinier)

¹ EVEE : espèce végétale exotique envahissante

On constate donc que des actions relatives aux pratiques agricoles et à la gestion des espèces végétales exotiques envahissantes devront impérativement être menées.

Par rapport aux habitats inventoriés en 2006, les modifications majeures à noter sont :

- ✓ L'augmentation des surfaces en prairie de fauche liée d'une part à une modification du périmètre d'étude et la conversion de pâtures en prairies de fauche ;
- ✓ Une forte augmentation des habitats de mégaphorbiaies ;
- ✓ Une régression des pelouses sèches

Malgré des difficultés de comparaison (états de conservation non indiqué en 2006), l'étude conclue à **une légère amélioration globale des états de conservation**

Par ailleurs, 4 espèces patrimoniales ont été recensées : l'Orme lisse, la Crucianelle à larges feuilles, la Gratiolle officinale et le Potamot de Berchtold.

Détail des opérations 2016	Nombre de jours
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)	
<u>4.3 Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)</u>	3,5 j
TOTAL	3,5 j

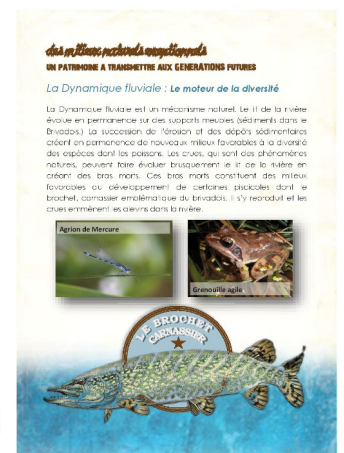
4. Information, communication et sensibilisation

En 2016, l'action de sensibilisation auprès des pêcheurs s'est poursuivie en début d'année et la structure animatrice a répondu aux sollicitations d'animation auprès des scolaires et périscolaires.

a) Diffusion d'outils de communication

Livret à destination des pratiquants de la pêche de loisirs

Edité en 2015, ce livret présente dans un premier temps le patrimoine naturel du site Natura 2000, fortement lié à la dynamique fluviale de la rivière Allier. Ensuite, un volet concernant les espèces exotiques envahissantes (végétales et animales) est présenté, avec photographies pour certaines. Enfin, le livret se propose d'énoncer une liste de bons comportements à adopter pour préserver le patrimoine naturel du site (ne pas jeter les déchets, respect de la faune, de la flore, des milieux et surveillance des espèces exotiques invasives).



La distribution des livrets a été réalisée auprès des AAPPMA en janvier 2016.

Par ailleurs, la structure animatrice a participé aux échanges relatifs à l'élaboration de panneaux et flyers de sensibilisation à la Moule zébrée, élaborés par le CEN Auvergne avec la DDT 43 et la fédération départementale de la pêche et de milieux aquatiques de Haute-Loire dans le cadre du programme national «Espèces Exotiques Envahissantes ».



b) Animations auprès du jeune public

Ayant été sollicitée lors du premier semestre 2016, d'une part par la professeure d'histoire-géographie de la classe de seconde générale du lycée professionnel de Bonnefont, et d'autre part par l'animatrice du centre de loisirs de Lavoûte-Chilhac, la structure animatrice a assuré 3 animations sur le site de Précaillé (Lamothe). Ce site est géré par le CEN Auvergne qui ne pouvait répondre aux demandes d'animation à cette période par manque de personnel disponible.

Pour les 2 groupes de classe de seconde, l'animatrice a réalisé une visite commentée du site. Les élèves devaient prendre des notes (ce qui faisait partie intégrante de la demande de leur enseignante) et poser des questions. Les thèmes abordés ont été les suivants :

- ✓ Notion de dynamique fluviale
- ✓ Importance et rôles des différents habitats présents
- ✓ Faune et flore présentes sur le site
- ✓ Outils de conservation et de gestion du site



Cette animation fut suivie d'un article dans la presse ((La Montagne Haute-Loire. 5 juin 2016).



Après des enfants du centre de loisirs de Lavoûte-Chilhac âgés de 3,5 ans à 10 ans, l'animatrice a réalisé des rappels sur la façon de se localiser sur les cours d'eau (notions d'amont/aval, rive droite/rive gauche) et présenter la faune et la flore avec quelques observations. Puis les enfants ont reconstitué en bord d'Allier une maquette en terre et graviers représentant l'Allier depuis les gorges jusqu'au Pré Caillé.

c) Rencontre avec les partenaires

Rencontre d'élus locaux

L'animatrice a rencontré, le 27 avril 2016, Mme BOULET, conseillère communale adjointe de Fontannes, et Mr PAGES, conseiller communal de Paulhac et Président du Comité de pilotage du site.

Cette rencontre fut l'occasion de présenter les possibilités d'actions relatives à l'animation du site, mais aussi les dispositions telles que les évaluations des incidences pour un certain nombre de projets. Les élus ont aussi à cette occasion pu poser leurs questions sur le dispositif ou son articulation avec les autres politiques publiques (SAGE Allier aval, contrats territoriaux, etc...). En plus de la lettre d'information (réalisée en 2011) fournie à cette occasion, un petit document a été rédigé à leur intention afin de synthétiser les enjeux du site et les exemples d'actions entreprises sur ce site (voir annexes).

Echanges avec le CEN Auvergne

Chaque année, le SMAT du Haut-Allier et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne se rencontrent pour échanger sur leurs programmes d'actions respectifs. Certains sites comme celui de Précaillé concernent à la fois une gestion par le CEN Auvergne et un site Natura 2000, d'où l'intérêt de coordonner les programmes d'actions. Ce rendez-vous annuel est l'occasion d'une véritable collaboration constructive dans le domaine de la gestion des espaces naturels.

d) Autres actions de communication

L'animateur a présenté les actions en cours dans le cadre du dispositif Natura 2000 à plusieurs niveaux de la structure animatrice :

- Réunions du Comité syndical, organe délibérant du SMAT du Haut-Allier le 12 février 2016, le 7 avril 2016 et le 21 octobre 2016,
- Réunions de la Commission environnement du SMAT (14 septembre 2016)

<i>Détail des opérations 2016</i>	Nombre de de jours
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)	
<u>Rencontres et information d'élus locaux sur Natura 2000</u>	2,5 j
<u>Animations scolaires et périscolaires</u>	7,5 j
<u>Autres actions de communication/sensibilisation</u>	3 j
TOTAL	13 j

5. Veille à la cohérence des politiques publiques

Le SMAT du Haut-Allier, en tant que structure animatrice du site, a suivi les projets en cours en interne, ainsi que la cohérence globale de l'animation des sites Natura 2000 aux niveaux départemental et régional. Ainsi, l'animateur Natura 2000 a participé aux démarches et réunions suivantes :

- Réunion du **Comité de pilotage de la déclinaison régionale du PNA Loutre** le 23 février 2016 à Clermont Ferrand.
- **Réunion des structures animatrices** Natura 2000 en Haute-Loire (13 décembre 2016 au Puy-en-Velay)

Détail des opérations 2016	Nombre de jours
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans / programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)	
Réunions présentées ci-dessus	2,5 j
TOTAL	2,5 j

6. Gestion administrative, financière et de la gouvernance du site

a) Organisation de la gouvernance du site

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 "Val d'Allier et Limagne brivadoise" s'était réuni le **27 novembre** 2015 à Cohade. Toutefois la procédure de désignation du Président du comité de pilotage devant être faite suite aux élections départementales de 2015 (Mr Jean-Noël LHERITIER n'ayant pas été réélu), le collège des élus s'est réuni le 22 janvier 2016 à Lamothe et a élu Mr Maurice PAGES, conseiller municipal de Paulhac, au poste de Président du comité de pilotage.

b) Gestion administrative et financière

Gestion et suivi du programme d'actions

La structure animatrice a élaboré le programme d'action de l'année 2016, à partir des fiches-actions du DOCOB. Durant l'année d'animation, l'animateur a planifié et organisé son emploi du temps, classé les documents relatifs à l'animation du site, archivé les mails et complété son calendrier de suivi.

Marchés publics

En 2016, le SMAT du Haut-Allier a lancé une procédure d'appels d'offres et de marchés publics afin de faire réaliser le suivi de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire sur le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise » (cf I.3- Suivis scientifiques et techniques).

Les services administratifs se chargent de la rédaction des pièces administratives des marchés. L'animateur réalise les pièces techniques (cahier des charges techniques particulières, bordereau des prix) et l'analyse technique des offres.

Rapport d'activité et bilan financier

Le SMAT a rédigé un rapport d'activité pour présenter les actions accomplies en 2016. Ce document dresse le bilan annuel de la gestion administrative de la mise en œuvre du programme d'actions sur le site ainsi que le bilan financier détaillé.

Mise à jour de la base de données SUDOCO

La mise à jour de la base de données n'a pas été réalisée en 2016 faute de formation et compte-tenu de l'évolution prévue de l'outil à partir de fin 2016. La mise à jour sera donc réalisée en 2017.

Détail des opérations 2016	Nombre de jours
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	
<u>7.1 Préparation et tenue des Copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus</u>	2 j
<u>7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</u>	5 j
9. Suivi de la mise en œuvre du Docob / Bilans d'activité	
<u>9.1 Rapport d'activité annuel</u>	3 j
TOTAL	10 j

II. Synthèse de l'animation 2016 sur le site "Val d'Allier et Limagne brivadoise"

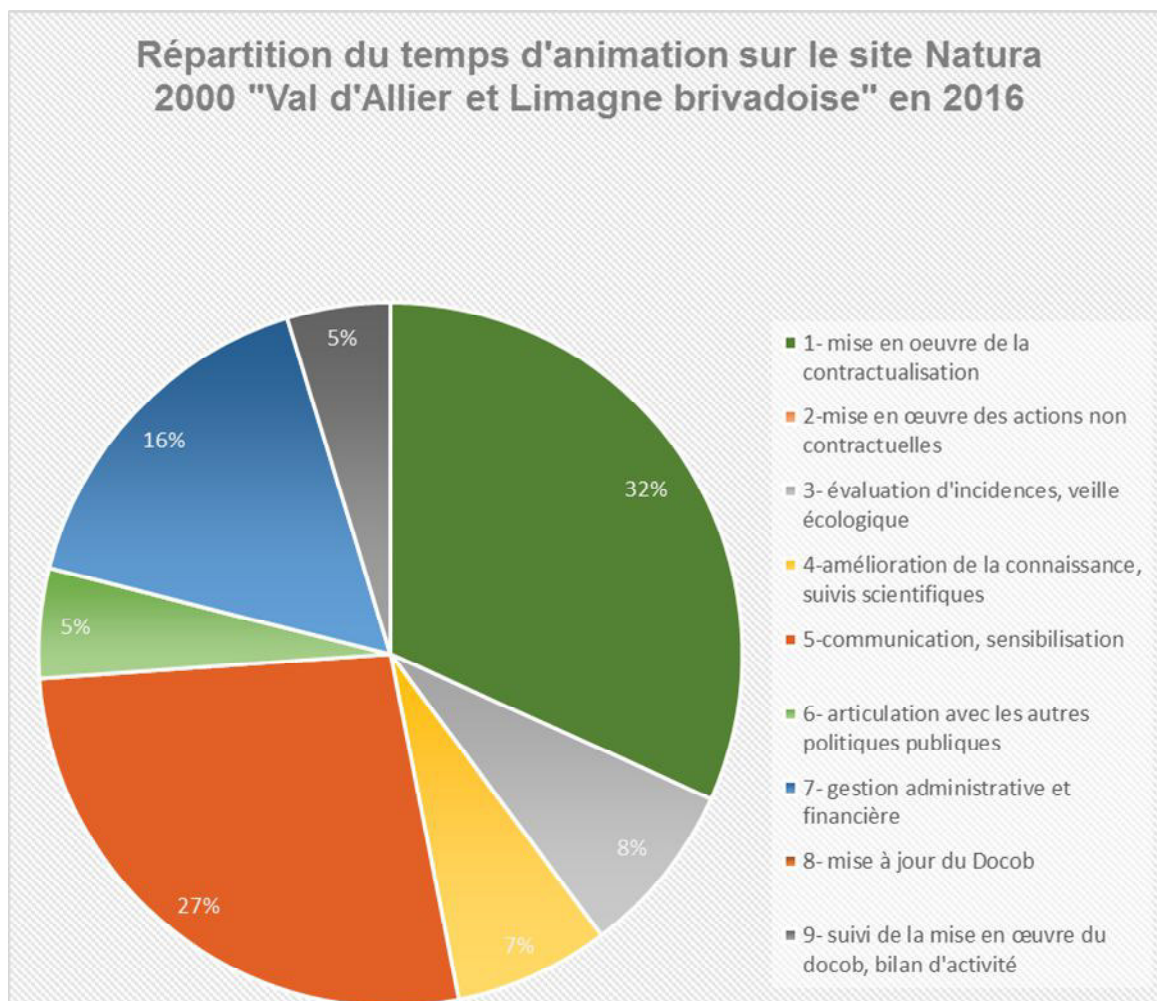
1. Bilan du temps d'animation sur le site

Le graphique suivant illustre la part du temps d'animation consacré à chaque partie de l'animation globale, selon le classement précédent.

En 2016, **un tiers de l'animation a été consacré à la préparation de la candidature au PAEC Brivadois**. Il a, en effet, fallu reprendre un certain nombre d'informations auprès de différents interlocuteurs (animateurs de SAGE ou de Contrats territoriaux, services de l'Etat : DREAL et DDT) pour envisager une candidature répondant aux critères qui avaient été identifiés dans l'appel à projet en particulier sur l'enjeu « eau ». Il est toutefois regrettable que, malgré le travail réalisé en partenariat, cette candidature n'ait pas été proposée.

Un second petit tiers a été consacré à **la communication et à la sensibilisation** suite en particulier aux sollicitations d'enseignants.

Le troisième poste correspond à la part administrative représentée environ 1/5^{ème} du temps d'animation.



2. Synthèse financière

Les tableaux suivants résument les dépenses et les recettes engagées pour l'année 2016 sur le site "Val d'Allier et Limagne brivadoise" (convention attributive n°2015-03).

Nom de l'action	Prestataire	Coût TTC	Financement Etat FEADER demandé
Animation du Docob	SMAT du Haut-Allier	11 063,72 €	12 138,67 €
Frais professionnels		0,00 €	
TOTAL		11 063,72 €	12 138,67 €

III. Bilan et analyse des actions menées sur le site depuis 2009

Afin d'élaborer les programmes d'actions des années à venir, une phase de bilan des actions menées est indispensable. Pour ce faire, des indicateurs de suivis ont été définis pour chacun des objectifs du DOCOB du site Natura 2000 « Val d'allier et Limagne brivadoise » et des actions associées. Cf tableau ci-dessous.

Les points forts de ces 7 années d'animation sont :

- ✓ le travail de communication et de sensibilisation réalisé en particulier auprès des jeunes
- ✓ la connaissance voire la prise en compte (qui reste parfois insuffisante toutefois) des enjeux du site dans les projets mis en place sur ce territoire (manifestations sportives, travaux sur le Domaine public fluvial).

N.B : La coordination entre les différents acteurs intentionnels s'améliore mais n'est pas encore optimale. La prise en compte des enjeux du site n'est pas encore réalisée suffisamment en amont des projets pour permettre la mise en place d'une concertation sur les mesures d'évitement ou de réduction des impacts.

Malgré ces actions de communication et de sensibilisation et bien que des actions spécifiques soient menées auprès des agriculteurs, la contractualisation s'avère difficile. Il conviendra donc de poursuivre l'effort de sensibilisation si possible avec des partenaires de structures professionnelles afin de répondre au mieux à la fois aux enjeux écologiques du site et aux exigences socio-économiques des propriétaires présents sur le site.

La mise en place d'un Forum Val d'Allier Limagne avait été validée dans le cadre du DOCOB mais n'a pas été concrétisée. Il serait intéressant de prévoir sa mise en place dans les années à venir : faisant intervenir de nombreux acteurs, ce forum pourrait constituer un événement fédérateur de nombreux partenaires sur le Brivadois.

A Langeac, le 31 décembre 2016

Le Président du SMAT du Haut-Allier

Jean-Pierre VIGIER

A blue ink signature of Jean-Pierre Vigier, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end and a short vertical stroke extending upwards from the right side.

Annexes

Annexe 1 : Documents relatifs à la concertation sur les projets agro-environnementaux et climatiques

Annexe 2 : Documents relatifs aux actions d'animations auprès du jeune public

Annexe 3 : Document produit à l'occasion de la rencontre des élus


Annexe 4 : Tableau des indicateurs de suivi des actions sur le site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise »

Annexe 1 : Documents relatifs à la concertation sur les projets agro-environnementaux et climatiques



Projets agro-environnementaux et climatiques


Appel à candidatures 2016 – Campagne 2017

Sommaire

- Objectifs de la réunion
- MAEC et PAEC: qu'est-ce que c'est ?
- Appel à candidature 2016
- Discussions et orientations


2 04/10/2016



Objectifs de la réunion

- Définir les Mesures agro-environnementales et climatiques et les conditions de souscription
- Présenter l'appel à projets du Conseil Régional
- Evaluer l'opportunité de déposer une candidature sur le Brivadois après présentation des éléments d'une éventuelle candidature


3 04/10/2016



MAEC et PAEC

- MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
 - ✓ suite aux MAET (territorialisées) de la programmation 2007-2013
 - ✓ Objectifs des MAEC:
 - **maintien** des pratiques agricoles là où elles sont favorables et menacées de disparition
 - **accompagnement au changement** de pratiques
- PAEC : Projets Agro-Environnementaux et Climatiques
 - ✓ Obligatoire pour avoir la possibilité de souscrire des MAEC
 - ✓ Doit être validé par l'autorité de gestion des fonds européens (Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes)


4 04/10/2016



MAEC et PAEC

- MAEC : Quelques évolutions par rapport aux MAET
 - ✓ Les engagements unitaires :
 - Sont engagés à l'échelle de la parcelle culturale (idem MAET)
 - Certains sont maintenus (Richesse floristique, absence de fertilisation par exemple)
 - Certains sont apparus (Gestion des zones humides par exemple)
 - Certains ont disparu (Limitation de la fertilisation par exemple)
 - ✓ Quelques exemples de montants (ou fourchettes) :
 - Absence de fertilisation : **32 à 80 €/ha/an**
 - Ajustement de la pression de pâturage :
 - ✓ **56,58 €/ha/an** (chargement moyen annuel)
 - ✓ **75,44 €/ha/an** (chargement instantané)
 - Maintien de la richesse floristique : **66,01 €/ha/an**

5 04/10/2016



MAEC et PAEC

- MAEC : Quelques évolutions par rapport aux MAET
 - Les Mesures systèmes (nouveau 2014-2020) :
 - Elles engagent l'**ensemble** (ou une partie importante) de l'**exploitation agricole**
 - 3 types de MAE systèmes existent :
 - MAE Systèmes herbagers et pastoraux
 - MAE Polyculture-élevage
 - MAE Grandes cultures

6 04/10/2016

L'appel à projets 2016

- Transmis le 9 août 2016 par Conseil Régional
- Présentation d'une « pré-candidature » pour le 13 octobre 2016
- Si pré-candidature retenue, candidature finale pour le 15 décembre 2016
- Décision finale après avis de la CRAEC début 2017

7 24/11/11

L'appel à projets 2016

- Emergence d'un « opérateur » = porteur de la candidature
- Réponse aux 4 enjeux définis à l'échelle de l'Auvergne :
 - ✓ Biodiversité
 - ✓ Eau
 - ✓ Séquestration du carbone
 - ✓ Zones humides
- Partenariats avec des structures permettant de regrouper les compétences (agronomique, économique, environnementale, gestion de projets)
- Définition d'un territoire « cohérent » et assez homogène du point de vue des pratiques agricoles et des enjeux

8 04/10/2016

Candidature à un PAEC Brivadois ?

Discussion

- Territoire pressenti :
17 communes du bassin versant de l'Allier sur le Brivadois
- Enjeux retenus et définition des zones d'action prioritaires:
 - ✓ Biodiversité sur les sites Natura 2000
 - ✓ Eau : zones vulnérables aux nitrates (AP 15-047 du 13 mars 2015)
 - ✓ Séquestration carbone : zones à enjeu herbager et pastoral
- SAU concernée : 14 797 ha

9 04/10/2016

Territoire pressenti

10 04/10/2016

Candidature à un PAEC Brivadois ?

- Année d'engagement : 2017
- Durée de l'engagement : au moins 4 ans
- ⚠ éviter l'engagement si projet de cession
- Montant minimal : 300 €/an
- MAEC envisagées :
 - ✓ uniquement des engagements unitaires proposés
 - ✓ Critères d'éligibilité des mesures systèmes ne correspondent pas aux caractéristiques des exploitations du territoire

11 04/10/2016

Candidature à un PAEC Brivadois ?

- Engagements minimaux :
 - ✓ Non retournement des parcelles engagées
 - ✓ Absence de traitements phytosanitaires hors traitements localisés autorisés (lutte contre Rumex, chardon et plantes envahissantes)
 - ✓ Enregistrement des interventions ou l'absence d'intervention

Ex. : absence de fertilisation : à enregistrer

12 04/10/2016



Candidature à un PAEC Brivadois ? MAEC sur les sites Natura 2000 Enjeu « biodiversité »

- Objectifs :
 - ✓ Préserver les milieux et les espèces remarquables, menacées ou fragiles
 - ✓ Maintenir et améliorer la diversité des prairies
- 3 milieux naturels visés
 - ✓ Prés-salés
 - ✓ Pelouses sèches
 - ✓ Prairies de fauche ou pâturages

13

04/10/2016

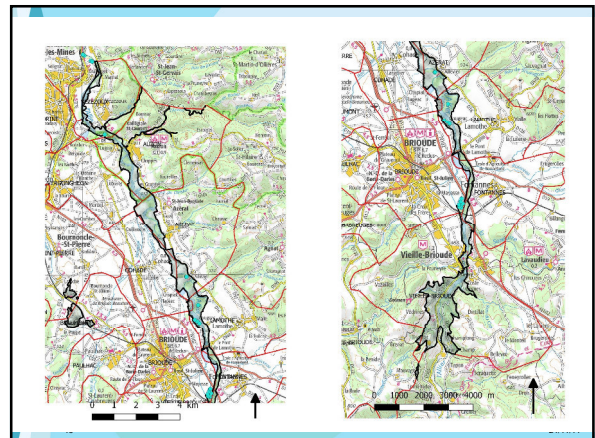
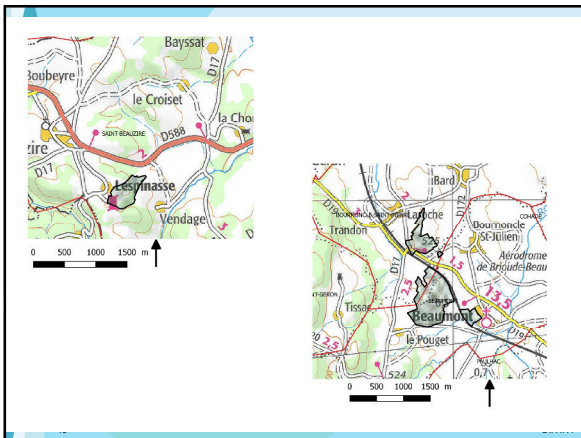


Tableau récapitulatif des MAEC proposées sur les zones à enjeu « biodiversité »

Milieux/commune	Éligibilité de l'exploitation	engagements	Rémunération envisagée	Cumulable bio
Prés salés (Beaumont)	Au moins 0,3 UGB/ha dans exploitation Part min de PP/SAU Engagement de 80% parcelles éligibles	Max 1,2 UGB/ha/an Chargement moyen annuel max à définir localement	176,56 €/ha/an	
Pelouses sèches (Beaumont)		Présence d'au moins 4 plantes parmi liste de 20 catégories	66,01 €/ha/an	
		0 ferti Max 1,2 UGB/ha/an Chargement moyen annuel max à définir localement	89,05 €/ha/an	
Prairies de fauche (St Beauzère)		Présence d'au moins 4 plantes parmi liste de 20 catégories	66,01 €/ha/an	
Prairies en zone d'expansion des crues de l'Allier		0 ferti Remise en état des prairies inondées	102,99 €/ha/an	

14

04/10/2016



Candidature à un PAEC Brivadois ? MAEC sur les sites Natura 2000 Enjeu « biodiversité »

- Prés salés : 1 mesure
 - ✓ Éligibilité :
 - au moins 0,3 UGB/ha sur l'exploitation
 - engagement d'au moins 80% des surfaces en PP éligibles à la mesure
 - part minimale de PP 30 % dans la SAU
 - ✓ Engagements :
 - ajustement de la pression de pâturage (inf à 1,2 UGB/ha)
 - chargement moyen annuel maximum proposé à définir
 - mise en place d'un plan de gestion
 - ✓ Rémunération : 176,58 €/ha/an

17

04/10/2016




Candidature à un PAEC Brivadois ? MAEC sur les sites Natura 2000 Enjeu « biodiversité »

- Pelouses sèches : 2 mesures
 - ✓ Maintien de la diversité floristique
 - ✓ Maintien d'un milieu spécifique par absence de fertilisation et ajustement du pâturage

18

04/10/2016



Pelouses sèches (1)



- **Maintien de la diversité floristique :**
 - ✓ Identification d'au moins 4 plantes d'une liste de 20 catégories définie localement
 - ✓ Rémunération : 66,01 €/ha/an

04/10/2016


Pelouses sèches (2)

- **Maintien d'un milieu spécifique par absence de fertilisation et ajustement du pâturage :**
 - ✓ 0 fertilisation pendant 5 ans
 - ✓ Ajustement de la pression de pâturage (définition d'un chargement moyen annuel, inf à 1,2 UGB/ha/an)
 - ✓ Rémunération envisagée : 89,05 €/ha/an

04/10/2016

Prairies de fauche sur site Natura 2000








- **Maintien de la diversité floristique**
 - ✓ Identification d'au moins 4 plantes d'une liste de 20 catégories définie localement
 - ✓ 66,01 €/ha/an

04/10/2016

Tableau récapitulatif des MAEC proposées sur les autres zones



Milieu	Eligibilité de l'exploitation	engagements	Rémunération envisagée	Cumulable bio
Prairies fauchées ou pâturées		0 fertilisation	65,17 €/ha/an	
		0 fertilisation Max 1,2 UGB/ha/an Chargement moyen annuel max à définir localement	121,75 €/ha/an	
Prairies en bord d'Allier hors Natura 2000		0 ferti Remise en état des prairies inondées	102,99 €/ha/an	
Terres arables ou ayant eu MAEt	Pas de retournement des PP	Couvert sur au moins 10 m de large pendant 5 ans	293,92 €/ha/an	
	Pas de retournement des PP	Couvert sur au moins 10 m de large pendant 5 ans Part couverte/parcelle à définir	179,90 €/ha/an	

21/11/11


MAEC sur les zones à enjeu « eau »





- **Objectifs des MAEC proposées :**
 - ✓ Préserver et/ou reconquérir la qualité de l'eau
 - ✓ Limiter d'emploi de produits phytosanitaires et de fertilisants
- **2 mesures proposées :**
 - ✓ absence de fertilisation pour les 2
 - ✓ + ajustement de la pression de pâturage pour l'une d'elles


04/10/2016

MAEC sur les ZAP à enjeu « eau »



- **Absence de fertilisation seule :** 
 - ✓ 0 fertilisation pendant 5 ans
 - ✓ Rémunération : 65,17 €/ha/an
- **Idem avec ajustement du pâturage :** 
 - ✓ 0 fertilisation pendant 5 ans
 - ✓ Ajustement de la pression de pâturage (définition d'un chargement moyen annuel max, inf à 1,2 UGB/ha/an)
 - ✓ Rémunération : 121,75 €/ha/an

04/10/2016




MAEC sur les zones à enjeu « séquestration carbone »




- Objectif des MAEC proposées
Favoriser les systèmes et les pratiques favorables au cycle de la matière organique pour limiter l'appauvrissement des sols et augmenter le stockage de carbone
- 5 mesures proposées :
 - ✓ Absence de fertilisation (idem celle de l'enjeu « eau »)
 - ✓ Absence de fertilisation + gestion du pâturage (idem celle de l'enjeu « eau »)
 - ✓ Absence de fertilisation + remise en état de surfaces prairiales après inondation
 - ✓ Créations de couvert herbacé (2 mesures)

25 04/10/2016




MAEC sur les ZAP à enjeu « séquestration carbone »



- Prairies de fauche ou pâtures de bord d'Allier (en zone d'expansion des crues)
 - ✓ 0 fertilisation pendant 5 ans
 - ✓ Remise en état des surfaces prairiales après inondation
 - ✓ Rémunération : 102,99 €/ha/an

26 04/10/2016




MAEC sur les ZAP à enjeu « séquestration carbone »




- Création et maintien d'un couvert herbacé pérenne
 - ⚠ hors surfaces obligatoires (réglementation Nitrates/ BCAA)
 - ✓ Aucun retournement de PP à l'échelle de l'exploitation
 - ✓ Couvert présent et fixe sur 5 ans, bande d'au moins 10 mètres de large
 - ✓ Couvert appartenant à une liste à définir localement
 - ✓ Mise en place avant le 15 mai
 - ✓ Limitation de fertilisation
 - ✓ Rémunération : 209,92 €/ha/an

27 04/10/2016



MAEC sur les ZAP à enjeu « séquestration carbone »



- Création et maintien d'un couvert d'intérêt floristique et faunistique
 - ⚠ hors surfaces obligatoires (réglementation Nitrates/ BCAA)
 - ✓ Aucun retournement de PP à l'échelle de l'exploitation
 - ✓ Couvert d'au moins 10 m de large présent 5 ans et pouvant être déplacé (à définir)
 - ⇒ Définition de la part de couvert/ surface engagée
 - ✓ Couvert appartenant à une liste à définir localement
 - ✓ Mise en place avant le 15 mai
 - ✓ Limitation de fertilisation
 - ✓ Rémunération : 177,90 €/ha/an

28 04/10/2016



Merci pour votre participation




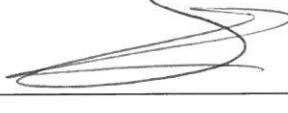
29 04/10/2016



Réunion d'information PAEC 4 octobre 2016

Antenne de la chambre d'agriculture de Haute-Loire. Brioude
Feuille de présence

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
SEARJER Barbara	SNAT Haut-Allier		0471772830
ROUBINET Gline	CEN Auvergne		04.71.74.62.81
BERCITEBRU Delphine	château de Lespinasse	DC MUF	0471768212
BERNARD Anthony	Chambre agriculture 43		06 32 20 52 45
CHABELAS Paul	AGRICULTEUR		04 21 50 92 60
Desgeorges Chantal	Agriculteur		04-71-76-70-94
LACOMBRANDÉ Alain	Agriculteur		0471760651
THONNAT ELIANE	Agricultrice		04.71.50.03.41
GARDES Mireille	CA 43		04 71 07 21 21.

Nom/ Prénom	Organisme représenté	Signature	Adresse/ e-mail/ téléphone
GAUDRIAULT M Claire	EPL Bonnefont		Marie-Claire gaudriault@educagri.fr
ANGELADE Fabien	Agriculteurs		Marie-Angelade @ Gales.fr 06 73 80 13 8 8
MOSNIER jean-Benoit	agriculteur		04 77 50 94 75
Font Marjorie	Agricultrice		jean-lucandin@wanadoo.fr 06 64 69 09 89



Compte-rendu Réunion d'information PAEC Brivadois 4 octobre 2016

Antenne de la chambre d'agriculture de Haute-Loire. Brioude

Étaient présents :

Fabien ANGLADE	agriculteur
Jean-Benoît BOSNIER	agriculteur
Anthony BERNARD	Chambre d'agriculture de Haute-Loire
Paul CHADELAS	agriculteur
Chantal DESGEORGES	agricultrice
Maryse FONT	agricultrice
Mireille GARDES	Chambre d'agriculture de Haute-Loire
Marie-Claire GAUDRIAUT	EPC Bonnefont
Alain LACOMBRADE	agriculteur
Céline ROUBINET	Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
Barbara SERRURIER	Syndicat mixte d'aménagement du Haut-Allier
Eliane THONNAT	agricultrice

Barbara SERRURIER, animatrice des sites Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise » et « Saint Beuzire » au SMAT du Haut-Allier, ouvre la réunion vers 14h15 avec la présentation des techniciens des structures partenaires présents et ayant travaillé sur la phase de préparation du Projet agro-environnemental et climatique du Brivadois :

- ✓ Céline ROUBINET, animatrice Natura 2000 du site « Coteau de Montlaison-La Garenne-Prés salés de Beaumont » au Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne
- ✓ Mireille GARDES chargée de mission environnement à la Chambre d'agriculture de Haute-Loire
- ✓ Anthony BERNARD, responsable de l'accompagnement des porteurs de projet filière « allaitant » secteur de Brioude et Saugues.

L'ordre du jour de la réunion est présenté puis les objectifs :

- présenter les outils que sont les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et leurs conditions de souscription,
- présenter l'appel à candidature pour les Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) du Conseil régional de 2016

- discuter de l'opportunité à porter une candidature à un PAEC, évaluer la demande du monde agricole pour ces dispositifs.

Il est rappelé que les MAEC du Programme 2014-2020 font suite aux MAEC du programme 2007-2013. Leurs objectifs sont les mêmes :

- ✓ maintenir les pratiques agricoles favorables aux ressources naturelles existantes
- ✓ accompagner des changements pratiques.

L'accès à ces MAEC passe par l'élaboration d'un PAEC qui doit être validé par l'autorité de gestion à savoir le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Les MAEC proposées reprennent pour partie des engagements unitaires (à la parcelle culturale) précédents ; certains ont disparu comme la réduction de fertilisation et d'autres sont nouveaux comme la gestion de zones humides. Quelques montants sont présentés pour lesquels Mireille GARDES précise qu'ils sont inférieurs à ceux de la précédente programmation compte-tenu des changements intervenus dans la nouvelle Politique agricole commune. La nouveauté est aussi la possibilité d'engager des mesures « systèmes » c'est-à-dire à l'échelle de l'exploitation agricole. Il est précisé que ces mesures n'ont pas été retenues dans la phase de sélection de mesures compte-tenu des conditions d'éligibilité. En effet, beaucoup d'exploitations du Brivadois ne sont pas éligibles (ex : part de maïs dans la surface fourragère inférieure à 5 %).

En août 2016, le Conseil régional a lancé l'appel à candidature pour les PAEC pour la campagne de 2017. Une pré-candidature doit être présentée avant le 13 octobre 2016. Si elle est validée, le dossier de candidature doit être finalisé le 15 décembre 2016. La commission régionale agro-environnementale et climatique rendra sa décision en début d'année 2017.

Un PAEC doit être porté par un opérateur, celui pressenti pour le PAEC Brivadois serait le SMAT du Haut-Allier mais aucune décision n'est encore prise. Sur l'Auvergne, 4 enjeux ont été retenus (biodiversité, eau, séquestration carbone et zones humides) parmi lesquels chaque PAEC identifie ceux qui lui correspondent. Un PAEC fait appel à diverses compétences qui doivent être trouvées au sein de partenariats.

Enfin un PAEC s'étend sur un territoire « cohérent » i.e. assez homogène en termes d'enjeux et de pratiques agricoles.

Après cette présentation générale du dispositif, Barbara SERRURIER présente le PAEC Brivadois envisagé au niveau technique et pour lequel le retour des professionnels de l'agriculture est attendu afin de savoir si un tel dispositif les intéresse. Si tel est le cas, il conviendra de définir ensemble les mesures adaptées au territoire.

Le territoire pressenti regrouperait 17 communes du bassin versant de l'Allier sur le secteur du Brivadois (cf carte). 3 enjeux seraient retenus et permettraient de définir les zones d'action prioritaire :

- enjeu « biodiversité » (sites Natura 2000)

- enjeu « eau » (communes classées et zones vulnérables nitrates d'après l'arrêté préfectoral du 13 mars 2015)
- enjeu « séquestration carbone » (communes à enjeu herbager et pastoral hors zones vulnérables nitrates)

Zonages des enjeux eau et biodiversité sur le PAEC Brivadois



La SAU concernée représente 14 797 ha et 250 exploitants agricoles ayant plus de 7 ha sur le territoire qui ont tous été invités à la réunion.

1er constat : peu de personnes ont répondu à l'invitation (8 sur 250) ; 2-3 personnes excusées ; ceci peut s'interpréter par un manque d'intérêt pour ce type de dispositif.

La campagne de contractualisation pour ce PAEC ne serait ouverte qu'en 2017 et serait la dernière de la programmation 2014-2020. Aucune perspective n'est connue sur ce type d'action après 2020. La durée de l'engagement (et donc de la rémunération) est d'au moins 4 ans (peut-être 5 ans ; aucune réponse certaine à ce jour de la part de l'Etat). Il est important que les exploitants aient une visibilité de

l'avenir de leur exploitation sur ce pas de temps (si un départ à la retraite est prévu, la contractualisation est déconseillée).

Un dossier doit atteindre un montant minimal de 300 €/an.

Au vu du profil statistique des exploitations du Brivadois et des critères d'éligibilité des mesures « systèmes », les techniciens ont retenu uniquement des engagements unitaires comme MAEC à proposer sur le PAEC Brivadois.

Les engagements des différentes mesures sont présentés par zone d'enjeu. Concernant les MAEC proposées sur les sites Natura 2000, 2 agricultrices concernées sont présentes. L'une d'elle serait intéressée mais explique qu'elle n'a pas les mêmes enjeux que ces collègues. La seconde exploite en particulier les zones des prés salés de Beaumont. En étudiant rapidement les conditions l'éligibilité de l'exploitation en particulier le critère de 30% de prairie permanente dans la SAU requis pour la mesure Herbe13, l'exploitante indique qu'elle ne peut accéder au dispositif. Etant donné les montants des autres mesures et la surface du pré salé, la contractualisation est impossible car le seuil minimal de 300€/an ne serait pas atteint.

Concernant les MAEC proposées sur les autres zones (les plus importantes en surface), les agriculteurs concernés présents indiquent :

- que les engagements sont importants et engendreraient des changements de pratiques radicaux qui ne sont pas compensés par les montants proposés ;
- qu'ils en ont assez de remplir des documents administratifs pour rendre compte de chacune de leurs actions ;
- que les contrôles liés à ces dispositifs sont difficiles à vivre.

En conclusion de leurs interventions, il est constaté que les agriculteurs aspirent à plus de simplicité dans les dispositifs et à un accompagnement financier conséquent lorsqu'il s'agit d'envisager des changements de pratiques forts. Ils précisent toutefois que ces propos n'engagent que les personnes présentes.

Les animatrices valident le fait que ces avis leur soient propres mais rappellent que 250 agriculteurs ont été invités et que seuls eux ont répondu à l'invitation. L'absence massive semble corroborer leur avis sur les dispositifs proposés : ils ne correspondent pas (plus) actuellement à des outils intéressants pour les agriculteurs du secteur du Brivadois en tout cas.

Barbara SERRURIER précise qu'en effet sur d'autres secteurs, les avis sont différents et plutôt favorables mais le profil des exploitations est lui aussi différent (part de prairie permanente dans la SAU plus importante en particulier). Mireille GARDES précise aussi que ces mesures sont définies au niveau du territoire national et que malgré quelques paramètres définis régionalement voire localement, cela ne permet pas toujours d'avoir des mesures adaptées aux territoires.

La réunion se conclut sur le fait qu'un PAEC Brivadois ne semble pas pertinent et qu'a priori aucune candidature ne sera déposée. Toutefois les participants sont invités à en parler autour d'eux et à faire remonter les demandes éventuelles aux structures techniques. Un compte-rendu de la réunion sera rédigé par le SMAT du Haut-Allier.

Annexe 2 : Documents relatifs aux actions d'animations auprès du jeune public

Ville et arrondissement → Vie locale

LYCÉE BONNEFONT

Les élèves ont découvert Précaillé grâce au SMAT



PÉDAGOGIQUE. Barbara Serrurier a conduit la visite.

C'est dans le cadre de l'enseignement écologie, agromonie, territoire et développement durable que les deux classes de Seconde générale du lycée de Bonnefont ont visité le Méandre de Précaillé avec Barbara Serrurier, animatrice du Syndicat mixte d'aménagement du Haut-Allier.

Le fil rouge de cette année pour cet horaire pluridisciplinaire était le thème de l'eau, avec des visites sur le terrain. Barbara Serrurier leur a proposé un exposé complet sur l'intérêt et la richesse du site de Précaillé qui fait partie du réseau Natura 2000 et qui vise donc à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

L'animatrice a tout d'abord expliqué comment la dynamique fluviale avait créé ce lieu puis la visite a permis d'observer les habitats. De nombreux

espèces comme les poissons avec l'emblématique saumon ou encore le chabot commun, pour les mammifères la loutre, le castor et la chauve-souris, pour les amphibiens le triton ou la cistude...

Barbara Serrurier a également largement évoqué les habitats herbacés et leurs logiques d'installation par zones avant d'aborder les enjeux qui pèsent sur ce site, à savoir le maintien de la biodiversité et la préservation de la qualité de l'eau avec la présence de puits de captage d'eau potable. L'animatrice a insisté sur l'importance de la gestion de ce site où se côtoient différents usagers comme les randonneurs, les pêcheurs, les sportifs, les agriculteurs, sur l'intérêt et la difficulté de concilier tous les enjeux et les citoyens pour préserver une nature qui rend des services immenses et gratuits. ■

Exercices sur le terrain pour les étudiants de GDEA



BTS. Les étudiants ont découvert le fonctionnement des ensileuses.

Les étudiants de première année de BTS Génie des équipements agricoles du lycée de Bonnefont se sont rendus à Saugues afin de réaliser la préparation des ensileuses de l'ETA Monplot.

Autour des engins très sophistiqués, ils ont pu découvrir le fonctionnement de ces récolteuses de fourrages. Philippe Monplot leur a montré les différents réglages liés à la coupe du fourrage, pendant que leur enseignant de machinisme Frank

Brun les guidait sur le fonctionnement des moteurs équipés de nouvelles technologies. Lors de cette journée les jeunes ont également pu mettre leur connaissance au service de l'entreprise agricole tout en recherchant des informations sur l'aide à la conduite en cabine et à la conduite de chantiers. Philippe Monplot les a donc tout naturellement invités à revenir une nouvelle journée d'entretien du parc matériel. ■

L'ATHLÉ KID'S A RÉUNI 90 JEUNES SPORTIFS, HIER

LANCER

Les enfants des catégories éveil athlétique et poussins ont participé à la nouvelle édition de cette compétition et pour la première fois sur les nouvelles installations du stade du Docteur-Jalenques de Brioude. Des jeunes compétiteurs venus des clubs de Cournon, Velay Athlétisme, Aurillac et les locaux de Brioude. Pour ces jeunes athlètes d'épreuves adaptées à leurs catégories ; lancer d'anneaux et saut en longueur, suivi de course pour les plus grands et six ateliers pour les éveils athlétiques. Une seconde catégorie divisée en six groupes qui, tour à tour, ont participé, au lancer de vortex, de ballons et à des courses de 50 mètres.



COURSES

Deux types de courses étaient au programme, hier, pour les 90 participants : le 50 mètres et le 1.000 mètres pour les enfants divisés en plusieurs groupes.

TEXTES ET PHOTOS JOCELYNE MIENANTEAU

SOLEIL

Les plus jeunes ont fait leur triathlon, regroupant saut, lancer et course pour se départager. La casquette était de rigueur, hier, sur le stade Brioude, les bénévoles organisateurs en avaient prévu quelques-unes de secours pour les étourdis. De l'eau était aussi à la disposition des participants.



BLESLE ■ Le Festival des Ateliers d'écriture s'invite ce week-end

Petite récolte de mots et marché du soir

L'association Tisseurs de Mots a organisé le Festival d'écriture autour de Blesle, samedi et aujourd'hui, toute la journée.

Des ateliers d'écriture se déroulent dans le village, invitant les amoureux des mots à découvrir Blesle et ses trésors cachés. Hier, les festivaliers étaient invités au château des Mercœur pour une lecture par l'Atelier de Vives Voix. Sur un texte de Patrick Dubost et la direction d'Isabelle Marcelin, huit lecteurs ont fait vivre les mots devant plus de soixante-dix personnes. Lesquelles étaient ensuite conviées à un marché de producteurs et artisans.

Une brodeuse d'art à découvrir

Une dizaine d'adhérents de l'association APABM (association des producteurs et artisans du pays de Blesle Massiac) s'était installée autour des halles de Blesle. Une façon de se préparer aux marchés d'été, qui débute le 1^{er} juillet, et de faire découvrir au public les produits



ÉMOTIONS. Les textes lus ont fait vivre et mourir des êtres. Objets ou humains ? PHOTO I.C.

locaux ou l'artisanat. La halle a servi de théâtre ensuite au bal trad donné par la Lèbre.

Le Festival, c'est aussi aujourd'hui, de 13 h 30 à 14 h 30, l'exposition des œuvres de Gallou, artiste et brodeuse d'art qui cherche à rendre l'émotion éprouvée lors de sa rencontre avec « les objets qui viennent à elles » et la fai-

re perdurer. En partenariat avec L'alinéa, la librairie éphémère continue et permettra de retrouver les textes évoqués au long de ces deux jours.

La journée se clôturera par un concert à 18 heures à l'église de Blesle donné par le trio Accord'elles. Les trois chanteuses lyriques se produiront a cappella dans un répertoire classi-

que, romantique et moderne avec Bach, Haendel, Fauré mais aussi plus traditionnel avec des chants hébraïques ou séfarades. L'ensemble vocal féminin sera précédé par l'Atelier vocal de l'école de musique du Pays de Massiac. ■

➔ Renseignements. Association Tisseurs de Mots au 06.65.91.27.02.

Méandre de Précaillé

Sortie « nature » le 12 avril 20106

Avec le centre de loisirs

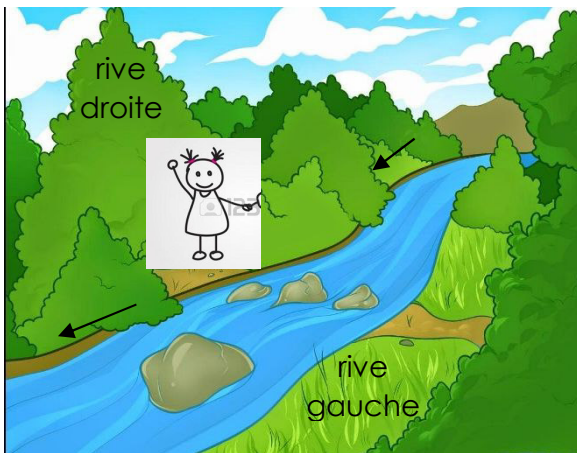
Nous avons été reçus par Barbara animatrice du réseau Natura 2000 au SMAT du Haut-Allier.

Où suis-je ?

Sur la rivière Allier



En rive droite (quand je me mets dans le sens du courant de la rivière, la berge où je suis est à droite du cours d'eau)



Lavoûte-Chilhac où j'habite est en amont du méandre
Vers la source de la rivière, en montagne, on parle d'**amont** (**montagne**)

Vers l'embouchure de la rivière, vers la vallée, on parle d'**aval** (**vallée**)

L'Allier est une rivière qui prend sa source en Lozère et qui rejoint la Loire au niveau du Bec d'Allier dans le département de la Nièvre après 425 km de parcours entre gorges, plaines d'effondrement et plaines.

Comment fonctionne une rivière ?

La rivière est constituée d'eau qui vient d'une source puis qui s'écoule en creusant son **lit** dans la montagne puis dans les zones de plaine.

Dans la montagne la rivière creuse des gorges.

Dans la plaine, elle s'écoule en faisant des méandres.

Le courant de la rivière attaque les berges sur certaines zones (zone d'érosion) et dépose les éléments extraits sur la berge en face.

Lors de fortes crues (beaucoup de pluie) et que le méandre est très serré, la rivière se crée un lit rectiligne, elle passe tout droit. Le méandre abandonné devient un bras-mort de la rivière où de nouveaux milieux naturels se développent très riches en espèces de plantes et d'animaux.



Qui vit le long de la rivière ?

Des animaux

Saumon

Castor

Loutre (j'ai senti une crotte « épreinte » de loutre. Ça sent une odeur de poisson et de miel)

Grenouilles

Libellules

Papillons : j'ai vu ces papillons



CITRON ou Citrus



AUORE

Oiseaux :

rapaces comme le milan royal
héron



Des plantes

Fleurs

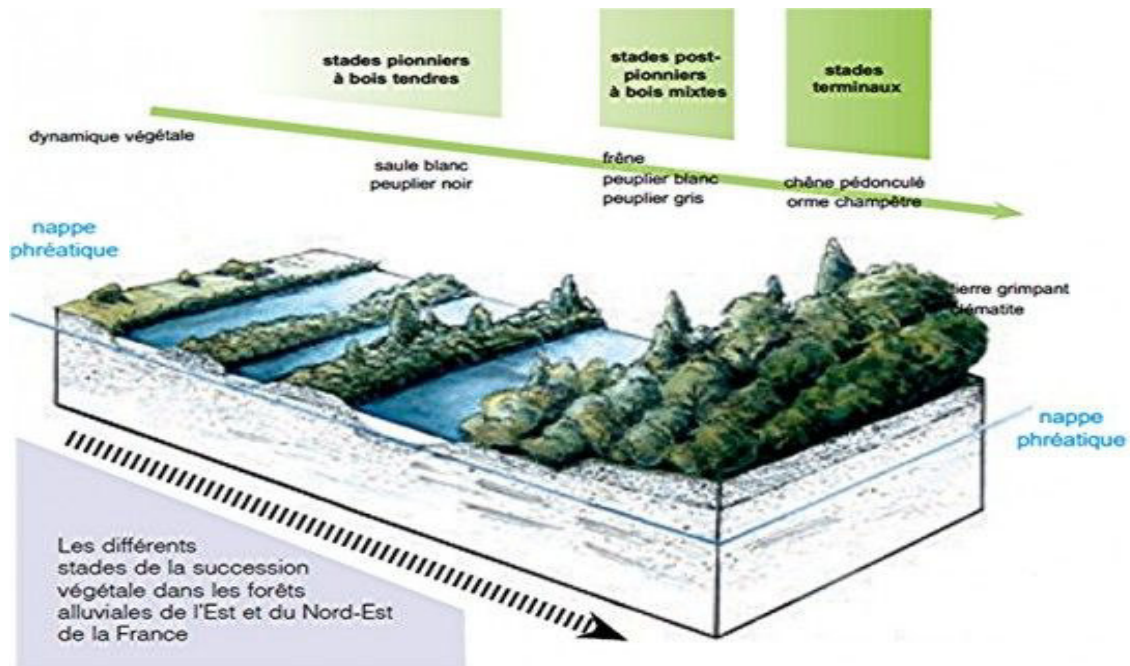


Figure 2 : stellaire

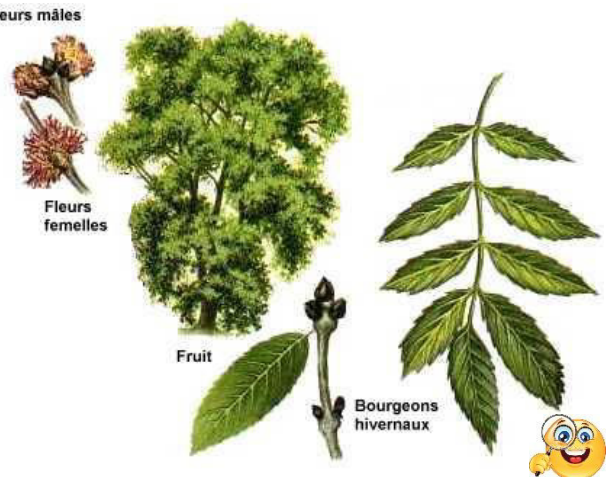


Figure 1 : Ficaire

Arbres :



Frêne : cet arbre très commun a des bourgeons noirs



Aulne : cette espèce de bord de cours d'eau

Peuplier : cette espèce de bord de cours d'eau

Saule : cette espèce de bord de cours d'eau

Sur la grève en bord d'Allier nous avons recréé le cours de la rivière avec de la terre, des cailloux et de l'eau.

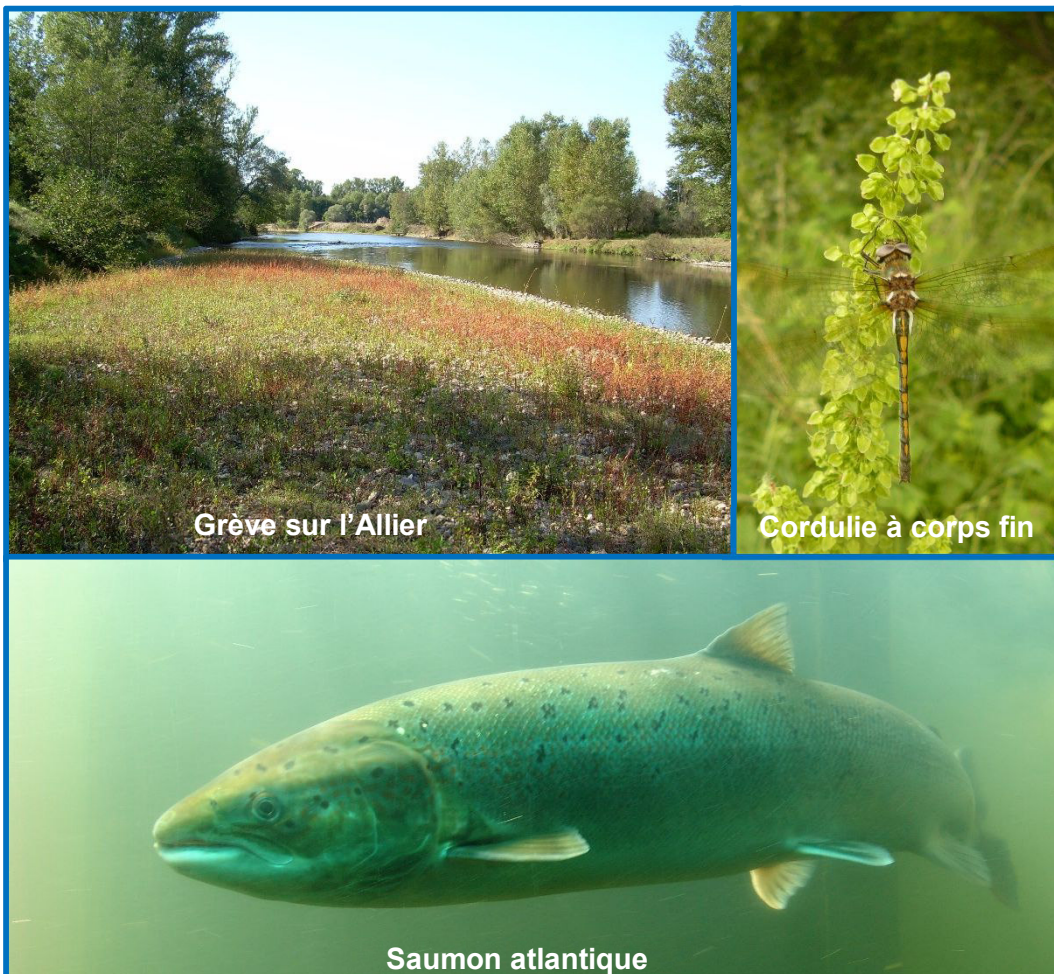


**Annexe 3 : Document produit à l'occasion de la rencontre
des élus**



Site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise » FR 8301072

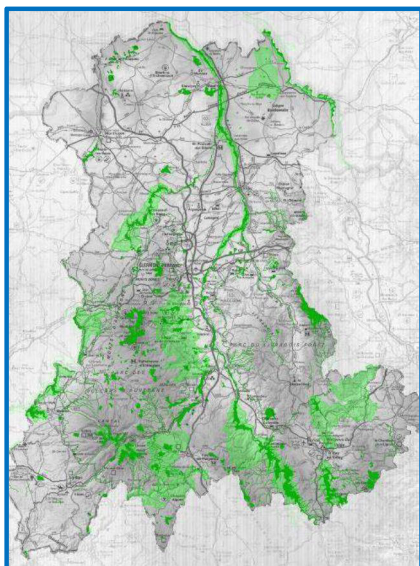
1. Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?
2. Habitats et espèces
3. Les outils Natura 2000
4. Exemples d'actions menées sur le site



1. Qu'est-ce qu'un site Natura 2000

Le réseau de sites Natura 2000 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Un site est désigné par rapport à son patrimoine naturel au titre :

- de la Directive « Oiseaux » (1979 modifiée en 2009) ⇒ Zone de Protection Spéciale
- ou de la Directive « Habitat, Faune, Flore » (1992). ⇒ Zone Spéciale de Conservation



	Europe	France	Auvergne
Nombre de ZPS	5 174	381	12
Surface des ZPS	530 774 km ²	43 191 km ²	320 000 ha
Nombre ZSC	21 633	1 365	82
Surface ZSC	661 503 km ²	46 385 km ²	95 000 ha et 2 100 km
Part N2000	18,40 %	12,55 %	15 %

Le site « Val d'Allier et Limagne brivadoise » a été désigné au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore » de 1992. Son Document d'objectifs a été élaboré en 2007 et 2008 par le cabinet d'études Mosaïque Environnement, et validé en Comité de pilotage le 27 novembre 2008. Le site abrite 272 hectares d'habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 132 ha sont d'intérêt prioritaire (Forêts alluviales à bois tendre). 14 espèces animales d'intérêt communautaire sont présentes de façon certaine, et trois autres le sont potentiellement.

Le SMAT du Haut-Allier en est la structure porteuse depuis 2008 et a été renouvelée à ce titre le 22 janvier 2016.

2. Habitats et espèces présents sur le site

a) Habitats d'intérêt communautaire

Ils sont liés à la dynamique fluviale

- Forêt alluviales (habitat prioritaire) : à bois tendre, à bois dur, chênaies pédonculées, aulnaies-frênaies des petits cours d'eau
- Végétation aquatique de l'Allier
- Végétations annuelles pionnières des grèves sableuses humides, des grèves et des galets humides et des vases et limons humides.
- Habitats herbacés en bordure du lit mineur ou un peu éloignés (pelouses sèches, dalles rocheuses à Orpins, prairies de fauche du lit majeur, magaphorbiaies eutrophes

3. Des outils pour agir en faveur de la biodiversité

a) Les outils contractuels

Ce sont des mesures pouvant être engagées de manière totalement **volontaire** par les ayants-droits éligibles à ces mesures. Certaines mesures bénéficient d'un financement Etat-Europe à hauteur de 100 %, dans l'objectif du maintien ou de la restauration du patrimoine naturel dit « d'intérêt communautaire » (habitats naturels ou espèces). L'enjeu écologique doit être identifié en préalable à toute mesure de gestion.

- [La Charte Natura 2000](#)

Destinée aux **propriétaires et gestionnaires** de terrains situés en zone Natura 2000, elle permet de reconnaître et de **valoriser les bonnes pratiques** en faveur du maintien de la biodiversité.

Contractualisée à **l'échelle de la parcelle cadastrale**, elle consiste en une série d'engagements au maintien d'une gestion « en bon père de famille » en contrepartie d'une **exonération de la taxe sur le foncier non-bâti** (exceptée la part dédiée aux chambres d'agricultures).

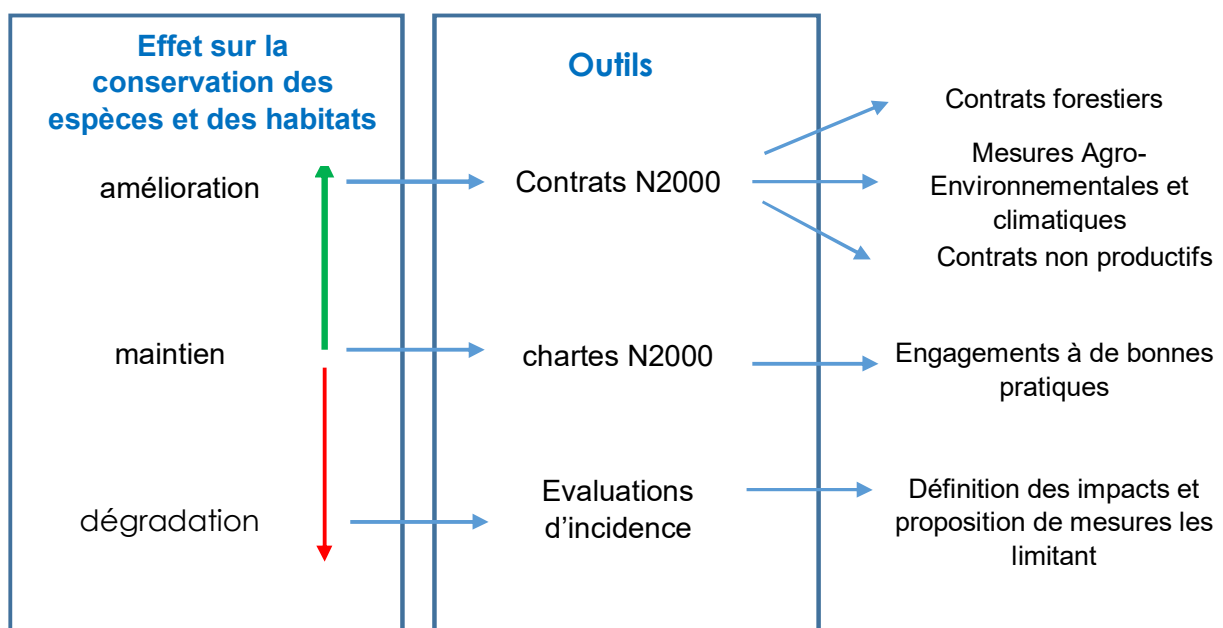
- [Les mesures agro-environnementales \(MAE\)](#)

Destinées aux **agriculteurs** qui exploitent des parcelles situées en site Natura 2000. Elles visent le maintien ou la restauration de **pratiques agricoles compatibles avec le maintien de la biodiversité**. Un cahier des charges indique les pratiques à respecter sur une période de 5 ans. Le surcoût induit par la mise en place de ces pratiques est compensé par **une aide financière** versée en fonction de la quantité d'éléments engagés (hectares, linéaires pour les haies, etc ...) et du niveau d'engagement.

Pour la programmation 2014-2020, les mesures s'appellent « Mesures agro-environnementales et climatiques » (MAEC). Elles ne peuvent être contractualisées par les exploitants qu'à la condition qu'un Projet agro-environnemental et climatique ait été validé par l'autorité de gestion (Conseil Régional).

- [Les autres contrats Natura 2000 \(forestiers, ni-agricoles-ni-forestiers\)](#)

Destinés aux ayant-droits possédant ou gérant des terrains forestiers ou autres non-agricoles, ils permettent de financer des opérations de gestion ou de restauration du patrimoine naturel, dans la limite des cahiers des charges définis au niveau national ou régional.



b) L'animation du Document d'objectifs

Le Document d'objectif est réalisé à l'échelle du site Natura 2000. A partir d'un **diagnostic écologique et socio-économique**, son opérateur identifie les **enjeux et objectifs** de développement durable du site, et les traduit en **actions** de conservation et de gestion des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire.

L'animation du Docob consiste en la mise en œuvre des actions, qui prennent plusieurs formes :

- Mise en œuvre de la contractualisation
- Gestion des milieux naturels et des espèces
- Suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Evaluation des incidences et veille écologique
- Veille à la cohérence avec les autres politiques publiques
- Gestion administrative et financière

4. Exemples d'actions menées dans le cadre de l'animation du Docob

2014:

- animation auprès des collégiens de 4ème et 3ème sur le Méandre de Précaillé
- candidature pour un PAEC Brivadois

2015 :

- chantiers d'arrachage d'espèces invasives (Elodée dense et Renouée du Japon)
- plaquette à destination des pêcheurs du val d'Allier
- contacts avec la DDT afin d'améliorer le dialogue et la cohérence des actions sur le DPF
- démonstration de valorisation du bois bocager

2016 :

- maintien du lien avec les associations de pêche du secteur
- candidature pour PAEC brivadois
- suivi et travaux sur les espèces invasives
- 2 animations auprès de classes de Seconde du lycée de Bonnefont

Pour toute question ou suggestion au sujet du site Natura 2000, n'hésitez pas à contacter :

Barbara SERRURIER
SMAT du Haut-Allier
42, avenue Victor Hugo
BP 64
43 300 Langeac

Tél : 04 71 77 28 30

E-mail : b.serrurier@haut-allier.com

Site internet dédié aux sites Natura 2000 portés par le SMAT : <http://haut-allier.n2000.fr/>

Annexe 4 : Tableau des indicateurs de suivi des actions sur le site Natura 2000 « Val d'Allier et Limagne brivadoise

Objectifs	Actions	Indicateur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mettre en œuvre le DOCOB	Animation du DOCOB AC1	<i>budget annuel d'animation</i>	17 256,30 €	22 442,15 €	22 247,00 €	16 014,95 €	17 831,93 €	10 983,56 €		
		<i>nombre de jours d'animation</i>	ND	ND	40	41	43,5 (+121,5 j stagiaire)	48,5	62	45,25
		<i>nombre de dossiers de commande publique préparés</i>	1	1	2	2			1	1
		<i>rapport d'activité rédigé</i>	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
		<i>renseignement SIN2 effectué</i>		oui	oui	oui	oui	oui	oui	non
Mettre en place une instance de suivi du site	Comité de suivi du site Natura 2000 AC2	<i>COPIL effectué</i>	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	non
Rechercher les opportunités de contractualisation	Recensement et information des propriétaires et exploitants agricoles AC3	<i>présence d'un PAEC ou possibilité de contractualisation agricole</i>	oui	oui	non	non	non	candidature refusée	candidature non présentée	candidature non présentée
		<i>nombre de contrats agricoles</i>		ND						
		<i>nombre d'ha agricoles engagés</i>		80						
	Autres usagers	<i>nombre de contrats forestiers</i>								
		<i>nombre d'ha forestiers engagés</i>								
		<i>nombre de contrats "ni, ni"</i>								
		<i>nombre d'ha engagés "ni, ni"</i>								
	<i>chartes</i>				1					
Faire connaître le site à l'ensemble des acteurs concernés	Forum Val d'Allier Limagne brivadoise AC4	<i>nombre de forums organisés</i>								
	communication/sensibilisation	<i>nombre de rencontre/entretiens téléphoniques avec les élus</i>						1	2	2
		<i>nombre d'usagers du site rencontrés</i>				5	5	3	1	ND
		<i>nombre d'animations grand public organisées</i>	1		1					
		<i>nombre de participants</i>	ND		20					
		<i>nombre d'animations scolaires réalisées</i>				3	1	2		3
		<i>nombre d'enfants sensibilisés</i>				ND	90	65		70

SMAT du Haut-Allier

Objectifs	Actions	Indicateur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Publier des documents d'information sur le site	Communication ciblée auprès de groupes d'usagers spécifiques AC5	nombre de types de documents édités		1	1		1		1	
		type de documents		internet SMAT	lettre d'info		internet com'com Brivadois		plaquette aux pêcheurs	
Maîtriser les parcelles à fort enjeu écologique	Interventions foncières AC6	nombre de parcelles acquises ou en convention sur le site								
Prendre en compte les enjeux écologiques du site	Information des services de l'Etat et collectivités, rappel de la réglementation CP1	nombre de participations à des réunions de concertation	2		1	3	4		2	2
	Gestion différenciée des dépendances des grandes infrastructures et espaces publics (communes, collectivités, Etat, SNCF) CP2	nombre de participations à des réunions de concertation								
	Elaboration d'un schéma d'aménagement des activités de loisirs liées à la rivière CP3	nombre de participations à des réunions de concertation sur les aménagements de loisirs		1						
	EI	nombre de sollicitations pour EI			4	5	5	4	8	1
		nombre de dossiers EI traités			4	5	5	4	8	1
Mener des actions de gestion		nombre d'actions							1	1
		type d'action							destruction stations EVEC	sensibilisation gestion bois bocager
Suivre l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	suivi de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire CS1	nombre de suivis réalisés			1	1	2	2	0	1
		type de suivi			EVEC	milieux agropastoraux	odonates, chiroptères	lucane, moule zébrée	0	
		nombre de suivi d'espèces					2			
		espèces suivies					odonates, chiroptères			
		état de conservation								
		nombre de suivi d'habitat					1			

SMAT du Haut-Allier

Objectifs	Actions	Indicateur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
		<i>habitat suivi</i>				milieux agro-pastoraux				tous les HIC
		<i>état de conservation</i>				moyen				moyen
	formation aux suivis naturalistes	<i>nombre formations suivies</i>				1				1
		<i>espèce cible</i>				Loutre				
Suivre les actions du DOCOB	suivi des actions du Docob CS2	<i>nombre d'évaluations des actions réalisées</i>				1				
		<i>type</i>				suivi MAET				